

Hommage de M. Alain PASQUIER.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs, *Nélie Jacquemart – Artiste et collectionneuse de la Belle Époque* », par Pierre Curie et Jean-Marc Vasseur. 432 pages, 35 illustrations, 5 annexes, index et bibliographie, 2023.

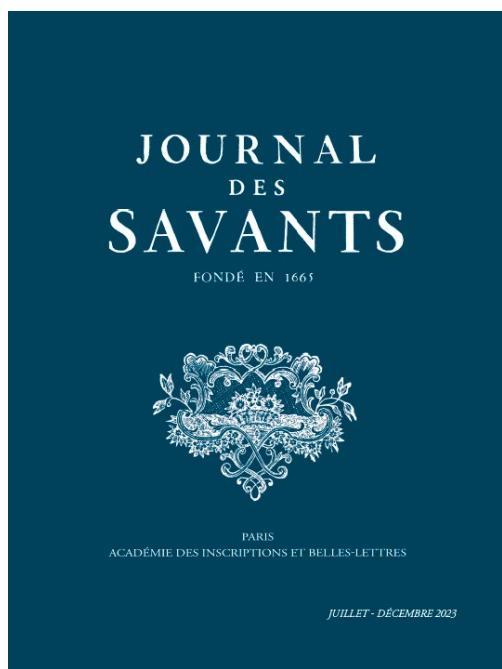
Quelle bonne idée ont eu Pierre Curie et Jean-Marc Vasseur d'associer leurs savoirs et de mêler leurs talents pour produire un ouvrage passionnant consacré à raconter et commenter la vie de Nélie Jacquemart, cette femme d'exception à laquelle l'Institut de France doit d'être le propriétaire d'un des plus beaux musées parisiens, ainsi que d'un superbe domaine qui s'étend autour des vénérables vestiges d'une abbaye royale cistercienne et d'un château regorgeant de milliers d'œuvres d'art ! C'est là, à Chaalis, dans une terre où s'est promené Jean-Jacques Rousseau, où a rêvé Gérard de Nerval, que Nélie Jacquemart a passé une part de sa jeunesse, et qu'elle a vécu ses dernières années,

au terme d'une histoire extraordinaire, qui l'a portée d'une origine modeste jusqu'au pinacle de la société de la Belle Époque, et qui lui a fait traverser par ses voyages incessants maintes régions du globe, dans sa quête de chefs-d'œuvre à introduire dans une des plus admirables collections qui ait été constituée. Le livre narre donc l'étonnante destinée de celle qui n'était qu'une artiste-peintre d'un rang obscur, une "peintresse" comme dira Edmond de Goncourt avec dédain, devenue l'héritière d'une des plus grandes fortunes de France : ce parcours y est suivi avec toute la rigueur de la science historique. Tout ce qui y est dit est le fruit de patientes recherches faites dans les archives, d'informations glanées dans les ouvrages littéraires de l'époque, et dans les correspondances conservées. C'est un travail colossal auquel se sont livrés les deux auteurs : Vasseur avec une connaissance à nulle autre pareille de l'histoire de Chaalis et de son territoire, Curie doté de l'expérience la plus approfondie de tout ce qui concerne la collection abritée dans le superbe hôtel du boulevard Haussmann, résidence dont Nélie Jacquemart, qui l'occupait avec son époux Edouard André, a voulu par son testament qu'elle devînt un musée. Mais si ce travail prend légitimement place dans les ouvrages d'histoire, ce n'est pas une simple biographie. Il nous entraîne dans maintes excursions au pays d'une certaine aristocratie, surtout orléaniste, au contact de ces grandes familles en marge desquelles Nélie a vécu. Au temps de sa jeunesse d'abord, où "Jacquette" protégée par une grande dame, Pamela de Vatry, avait été accueillie dans son château de Chaalis : la vie mondaine de sa bienfaitrice et les chasses à courre qu'elle y organisait ont fait connaître à la jeune fille la noblesse fortunée, les militaires du premier rang, mais aussi les personnages importants de la banque. Cette société huppée, elle la retrouvera quand, devenue châtelaine d'une manière inattendue, elle donnera à son tour maintes et maintes réceptions, qui conduiront à Chaalis princes et duchesses attirés par l'éclat de ces dîners "pschutt" et "v'lant", pour reprendre les expressions de l'époque pour exprimer le "chic", pour qualifier ce qui est à la mode. En parcourant les pages de ce livre, séduit par l'agrément de leur rédaction, on se croit parfois plongé dans celles de "La Recherche", tant l'évocation du monde qui fréquentait le boulevard Haussmann ou le domaine du pays de Valois rejoint celle des personnages de Marcel Proust. Mais "Nel", au milieu de toutes ces réjouissances, ne fait pas que *consommer* son domaine de Chaalis : nos auteurs montrent qu'elle le gère avec clairvoyance, peut-être plus économe que généreuse, attentive à la moindre démarche, qu'il s'agisse du décor intérieur d'un

salon ou de la plantation d'un arbre, châtelaine mais aussi patronne d'un immense domaine agricole, y introduisant des avancées technologiques de pointe, comme le téléphone et l'électricité, cette dernière produite par la construction et l'audacieuse installation d'une turbine.

Le livre consacre bien entendu un grand chapitre à l'activité picturale de Nélie Jacquemart, dont la renommée croissante de portraitiste fait venir devant son chevalet maintes personnalités importantes. Si elle ne possède pas la noblesse de la naissance (encore qu'on ait soupçonné qu'elle était de sang royal), elle a les qualités d'une culture artistique acquise depuis sa jeunesse, et ses relations suivies avec les meilleurs spécialistes, conservateurs de musée ou amateurs, l'enrichiront au long des années. C'est là une différence marquée avec Madame Verdurin, dont certains ont pu penser qu'elle était le modèle. Elle n'en a pas l'ignorance, ni la prétention. Reconnu par les Salons, son talent, qui lui a valu la protection de Mme de Vatry, lui a aussi permis d'approcher des hommes considérables, comme Victor Duruy et Adolphe Thiers, qui ont été ses modèles. Il lui a surtout fait connaître Edouard André, que sa famille a poussé vers elle pour tenter d'assagir la vie trop tumultueuse de cet héritier de la banque la plus opulente de la haute société protestante. Sans qu'on comprenne trop pourquoi, leur mariage met un terme complet et définitif aux 18 années de la carrière de Nélie. Assez mystérieusement, les recherches menées par les auteurs montrent qu'elle n'était pas sans un certain bien au moment de son mariage. D'où le tenait-elle ? En tout cas, Nélie ne touche plus un pinceau à partir de 1881. Mais son union avec un richissime époux, dont elle partage un goût pour la collection déjà répandu dans la famille André, va lui offrir des moyens illimités pour satisfaire cette inclination, qui deviendra presque compulsionnelle après la mort de son mari. La quête de belles œuvres, peintures, sculptures, tapisseries, objets d'art, va d'abord entraîner le couple dans des voyages incessants, malgré les crises causées par la syphilis d'Édouard : les factures d'hôtel retrouvées par nos auteurs dans les archives du musée ne comptent pas moins de 185 étapes, du Cap Nord à l'Égypte, entre 1881 et 1894... Et ces pérégrinations, cette "bougeotte", ne font que s'accroître après la mort d'Édouard : un des sous-titres de l'ouvrage "Salzbourg, Venise, Colombo, Madras..." en donne une idée, avec trois points de suspension que les pages qui suivent détaillent, tentant de nous faire suivre un itinéraire vertigineux, une sorte de "mouvement brownien" exécuté sur la surface du globe. Était-ce un désir de fuite ? Les auteurs s'interrogent avec délicatesse sur ce comportement, à partir de petites confessions trouvées ça et là dans les archives, entre les lignes. La vanité du monde que sa fortune attire, l'amertume de n'y être pas reconnue, une orientation sexuelle mal vécue peuvent expliquer sa mélancolie. À lire le livre, on peut avoir en pensée la formule populaire : "l'argent ne fait pas le bonheur". Quoi qu'il en soit, Nélie André ne voyage pas seulement pour se fuir, mais pour connaître le monde, pour admirer tout ce que les artistes y ont fait naître, dotée de cette incroyable prospérité financière qui lui permet d'acquérir, partout, à tout moment, tout ce qui lui plaît. Mais acquérir n'est pas pour elle un acte purement égoïste, comme on en connaît tant dans l'univers des collectionneurs. Allant prospecter d'un antiquaire à l'autre, Nélie a toujours en tête le projet que son mari et elle avaient formé ensemble : faire en sorte que leurs collections, par la création d'un musée, servent "à ceux qui se dévouent à l'art et à son histoire", pour reprendre les termes de son testament, un testament que les auteurs ont eu l'excellente idée de citer en annexe de leur livre. Cette forte déclaration, au milieu d'un fourmillement de dispositions pénétrant dans les moindres détails (il est interdit de fumer dans les sentiers de Chaalis), donne la plus belle et la plus juste image d'une femme remarquable à la fois simple et exemplaire qui, en léguant tous ses biens à l'Institut de France, a voulu mettre sous les yeux du plus grand nombre les chefs-d'œuvre que les siens avaient pu admirer, et qu'il participât ainsi aux priviléges que son destin exceptionnel lui avait accordés. Et parmi ces priviléges, je mettrai en bonne place celui d'avoir eu, dans le "plaidoyer pour une oubliée" auquel font référence les dernières pages de ce volume, les meilleurs avocats qui pouvaient le rédiger. »

Hommage de M. Jacques DALARUN.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de ses codirecteurs, nos confrères Jacques JOUANNA, Pierre-Sylvain FILLIOZAT et moi-même, le second fascicule (juillet décembre) de l'année 2023 du *Journal des savants*, sorti avec sa ponctualité et sa qualité habituelles, grâce aux soins de notre chargé de publications, M. Matthieu Guyot. Ce fascicule de 198 pages (p. 281-479 du volume de l'année 2023) comporte cinq articles qui se répartissent entre Antiquité grecque (deux articles), Moyen Âge (un article) et Temps modernes (deux articles), en s'appuyant sur des sources historiques, littéraires ou muséographiques. Il s'agit des articles de Dominique MULLIEZ, *En marge du corpus des actes d'affranchissement delphiques. Quel nom pour un esclave ?* (p. 281-349) ; Antonio RICCIARDETTO, *Fragments d'une épopée hellénistique sur un papyrus du III^e siècle de notre ère : P.Fouad inv. 220 + P.Köln II 63 (MP³ 1965.3)* (p. 351-384) ; Laetitia BAROU-GUICHET,

Primus de regibus unctis. *Images et usages du roi Saül dans la production intellectuelle et iconographique en France et en Angleterre (XII^e-XIV^e siècles)* (p. 385-424) ; Jean-Marie LE GALL, *Un prince peut en cacher un autre : un mystérieux voyage de Gaston d'Orléans en Italie en avril 1629 ?* (p. 425-443) ; Françoise BARBE et Gianpaolo NADALINI, *Nouvel éclairage sur le Musée Campana grâce aux archives Campori de Modène. Le cas des majoliques* (p. 445-472).

Dominique MULLIEZ, *En marge du corpus des actes d'affranchissement delphiques. Quel nom pour un esclave ?*

L'article de notre confrère, dédié à la mémoire notre regretté confrère Olivier PICARD, propose une analyse du répertoire onomastique des esclaves attesté dans le *corpus* des actes d'affranchissement delphiques (mille quatre cents esclaves, six cent vingt-deux noms différents identifiables, deux cent quatre-vingt-treize masculins et trois cent vingt-neuf féminins, sur une période allant de 200 av. notre ère au 1^{er} siècle de notre ère), *corpus* qui vient d'être publié par ses soins (D. MULLIEZ, *Corpus des inscriptions de Delphes*, V. *Les actes d'affranchissement*, Athènes, École française d'Athènes, vol. 1, 2019, et vol. 2, 2022). L'auteur rappelle en premier lieu le pouvoir de nommer dont jouissaient les maîtres, que ce soit à la naissance des esclaves "nés à la maison" ou, par recours à la métonomasie, lors de leur achat sur les marchés extérieurs ou auprès de particuliers. Il examine ensuite le répertoire en deux sections : la première est intitulée "Noms étrangers, noms d'étrangers" (de rares noms indigènes conservés ou des noms à valeur géographique, inspirés d'un ethnique ou d'un toponyme) ; la seconde est consacrée aux "Noms grecs", avec un intérêt particulier pour les sobriquets ; le cas échéant, tel ou tel nom fait l'objet de remarques, sur sa formation ou sur son interprétation. La dernière partie de l'article ("Le choix d'un nom") s'efforce de percer les intentions qui ont présidé à la nomination et, notamment, de repérer les échos entre les noms des maîtres et ceux de leurs esclaves (deux cent soixante-seize cas sur six cent vingt-deux noms, dont une bonne partie peut s'expliquer comme signe d'une filiation naturelle), voire entre les noms que portent les esclaves eux-mêmes au sein d'un même *oikos*. L'auteur conclut sur l'importance et la portée de la métonomasie : "l'esclave est une personne à identité variable ; son maître peut le dépouiller à son gré de son identité première et lui en conférer une nouvelle, susceptible de porter de manière plus ou moins explicite la marque de l'*oikos*, de révéler une qualité ou

un défaut ou de manifester ce que l'on attend de lui." Les nombreuses références aux travaux de Louis ROBERT (en particulier ses *Noms indigènes dans l'Asie-mineure gréco-romaine*, Paris, 1963), prouvent la place considérable que notre défunt confrère conserve dans les études onomastiques.

Antonio RICCIARDETTO, *Fragments d'une épopée hellénistique sur un papyrus du III^e siècle de notre ère : P.Fouad inv. 220 + P.Köln II 63 (MP³ 1965.3)*.

L'article propose l'édition d'un papyrus littéraire grec inédit de provenance inconnue, P.Fouad inv. 220, conservé à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, en lien avec le vaste programme d'édition des pièces littéraires grecques contenues dans la collection des *P.Fouad*. Reproduit en couleurs dans l'article, ce fragment de rouleau de papyrus, entré dans la collection en 1941, préserve la partie gauche d'une colonne de trente et une lignes, correspondant au début de trente et un hexamètres, dont les vingt et un premiers ont pu être complétés en recourant au *P.Köln II 63*, qui appartient à la même colonne du rouleau. Les deux fragments contiennent les restes d'une épopée hellénistique, d'auteur non identifié, qui a été copiée dans la première moitié du III^e siècle de notre ère par une main rapide et exercée. Comme l'avait déjà reconnu B. Kramer, l'éditrice *princeps* du papyrus de Cologne, les vers conservés ont pour thème l'abandon d'Ariane par Thésée. La présente édition s'accompagne d'une introduction générale, où sont notamment étudiées les caractéristiques matérielles et paléographiques des deux fragments, qui portent des marques de ponctuation, des signes diacritiques, ainsi qu'un signe critique (*l'ancora*) renvoyant à une note marginale illisible. Suivent une transcription diplomatique, une édition critique, une traduction française, des notes critiques et grammaticales, ainsi qu'un commentaire du contenu qui compare le texte du papyrus aux principales versions latines (Catulle, 64, 50-264 ; Ovide, en particulier, *Héroïdes*, X) et grecques (Nonnos, *Dionysiaques*, XLVII, 295-418) de ce mythe qui a inspiré nombre de poètes et d'artistes. L'auteur conclut en estimant que "la partie de texte conservée ne représente qu'une petite portion qui devait s'intégrer dans le cadre d'un poème plus ample, peut-être une *Théséide* ou des *Dionysiaca*".

Laetitia BAROU-GUICHET, Primus de regibus unctis. *Images et usages du roi Saül dans la production intellectuelle et iconographique en France et en Angleterre (XII^e-XIV^e siècles)*.

L'image médiévale du premier roi d'Israël, Saül, ne se limite pas à celle du mauvais dirigeant, orgueilleux et désobéissant, qui, contrairement à son émule, David, n'a pas su se gouverner lui-même, pas plus que son emploi ne se limite aux *Miroirs du prince*. Dans l'exégèse et l'iconographie en particulier (l'article est servi par un bel ensemble de reproductions de miniatures en couleurs), la référence à Saül, mauvais dirigeant, certes, mais aussi premier roi oint, devient bien plus ambivalente. Elle permet de questionner en profondeur, au-delà des critères moraux, les fondements théologiques et doctrinaux donnés à la royauté par les clercs aux XII^e-XIV^e siècles et le discours de légitimation monarchique lui-même. Au XII^e siècle, une communauté de clercs, la plupart anglais, formés dans les écoles parisiennes, marque durablement l'image de Saül : sur le plan politique d'abord où il devient, dans le discours adressé au prince, l'archétype du tyran préfigurant le roi Henri II ; sur le plan allégorique ensuite, ou, dans l'exégèse, son règne est associé à l'ancienne loi et est ainsi déconnecté du *regnum* contemporain. Pourtant, à partir du règne de Louis IX en France, les rois capétiens puis valois s'emparent de la figure du premier roi d'Israël pour marquer la continuité de leur royaume avec celui du peuple élu. Si David demeure le modèle à suivre, c'est Saül qui est placé au fondement de la royauté ; il permet de valoriser la notion même de *rex* – défini par les clercs avant tout comme un *christus*, un "oint", fût-il un mauvais gouvernant – au-delà de celle du prince vertueux à laquelle risquait de se borner la seule référence au roi David. Au fond, grâce à la figure de Saül, la royauté ointe se trouve dotée d'une valeur indépendante de la vertu du souverain en exercice, de même, que, lors de la réforme grégorienne, la valeur des sacrements avait été déconnectée de la moralité des prêtres qui les administraient.

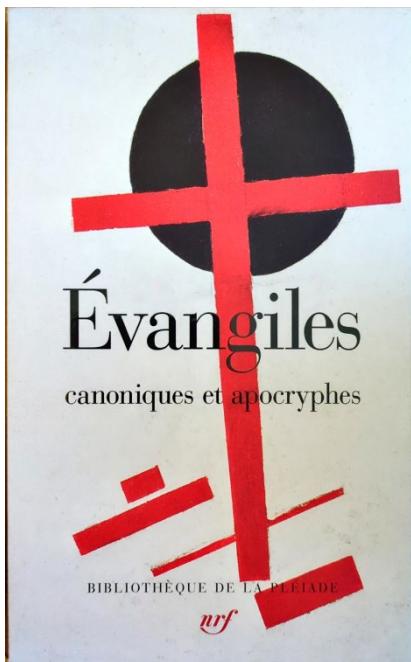
Jean-Marie LE GALL, *Un prince peut en cacher un autre : un mystérieux voyage de Gaston d'Orléans en Italie en avril 1629 ?*

Comme en témoigne une édition récente de son journal, le rabbin Léon de Modène mentionne avec fierté qu'un "frère du roi de France" a assisté à un de ses prêches dans une synagogue vénitienne en avril 1629. Les éditeurs identifient ce personnage à Gaston d'Orléans, alors qu'aucun biographe du prince n'atteste un tel voyage et qu'il est assuré qu'à cette même date, Gaston se trouvait à Orléans. Pourtant, le duc de Parme, dans une lettre envoyée le même mois à l'un de ses officiers (dont l'édition italienne est donnée en annexe), lui ordonne d'accueillir "il S. duca d'Orliens, fratello del re di Francia", et de l'inviter à se rendre à Parme pour rencontrer le souverain Farnese. Cet article envisage donc les raisons qui auraient pu mener l'héritier de la couronne de France au-delà des Alpes en 1629, avant de révéler le quiproquo : à l'examen, il apparaît en effet que Gaston ne s'est pas rendu en Italie et que le "frère du roi de France" en question n'était autre que le demi-frère de Louis XIII et de Gaston, le comte de Moret, né en 1607 des amours d'Henri IV et de Jacqueline de Beuil, légitimé en 1608, année de la naissance de Gaston. C'est une conception trop étroite de la fraternité qui conduit aujourd'hui à ne reconnaître qu'un frère à Louis XIII, alors que, pour le duc de Parme, prédomine le désir d'accorder l'hospitalité au sang de France, plus que d'identifier celui qui l'incarne. Le duc termine cependant sa lettre à son officier en ces termes : "Il se peut aussi que le seigneur qui est arrivé à Plaisance ne soit pas le duc ; il faudra éclaircir l'affaire." C'est chose faite.

Françoise BARBE et Gianpaolo NADALINI, *Nouvel éclairage sur le musée Campana grâce aux archives Campori de Modène. Le cas des majoliques.*

Depuis l'exposition du musée du Louvre *Un rêve d'Italie, la collection du marquis Campana* en 2018, un grand nombre de documents provenant des archives personnelles de Giampietro Campana a pu être identifié à la Bibliothèque universitaire de Modène (archives Campori, quelque mille cinq cents feuillets manuscrits, dont plusieurs exemplaires sont reproduits dans l'article). Les notes rédigées par Campana en personne (y compris des projets de présentation des collections), les nombreuses listes d'œuvres, mais aussi les cahiers d'achats tenus par son agent Carlo Bonichi entre 1850 et 1857, ainsi que les échanges épistolaires entre les deux hommes, permettent de reconstituer l'évolution du *museo* pendant les années cruciales qui ont précédé la faillite du marquis et la dispersion de ses collections en 1861. Un certain nombre de factures, émises par les antiquaires Vito Enei, Raffaele Barone et Maurilio Bernabò, viennent également compléter nos connaissances sur les acquisitions antiques et modernes (majoliques et peintures, en particulier), ce qui confirme l'intérêt tardif du marquis pour les pièces modernes, alors même qu'il tentait de vendre son *museo* depuis plusieurs années. La collection de majoliques comporte six cent quarante et un objets, dont plusieurs sont reproduits dans l'article. »

Hommage de M. Paul-Hubert POIRIER, associé étranger de l'Académie.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'éditeur, l'ouvrage intitulé *Évangiles canoniques et apocryphes*, préface de Paul-Hubert Poirier, collection « Bibliothèque de la Pléiade », tirage spécial hors numérotation, Paris, Gallimard, 2023, xlvi + 1079 pages.

Cet ouvrage rassemble vingt-huit textes précédemment parus, sauf pour un inédit (*Évangile de Judas*), dans les éditions de la Bibliothèque de la Pléiade respectivement consacrées au *Nouveau Testament* (vol. 226, 1971), aux *Écrits apocryphes chrétiens* (vol. 442 et 516, 1997 et 2005) et aux *Écrits gnostiques* (vol. 538, 2007). Les textes retenus sont repris intégralement et à l'identique — introduction, note sur le texte, bibliographie, traduction et annotation —, sous réserve d'une légère normalisation de la mise en page, d'éventuels ajouts à la bibliographie et de modifications plus ou moins importantes aux notices introducives et aux traductions, pour tenir compte, notamment, de la découverte de nouveaux témoins manuscrits.

Certains de ces textes s'intitulent « Évangile », d'autres portent des titres différents, mais ils ont tous comme caractéristique de rapporter ce qui concerne Jésus de Nazareth et son entourage immédiat: ses antécédents familiaux, sa naissance, ses faits et gestes, ses discours et ses paroles, sa passion et sa résurrection. Composés entre la fin du premier siècle de notre ère et le début du Moyen Âge, transmis en diverses langues, depuis le grec jusqu'à l'éthiopien, ces écrits témoignent éloquemment de la vitalité des traditions et légendes qui se sont cristallisées autour du personnage de Jésus de Nazareth et qui ont nourri l'imaginaire des croyants, des artistes, des écrivains ou des cinéastes, et ce jusqu'à l'époque contemporaine.

Les textes retenus ont été classés en deux sections, les Évangiles canoniques de Matthieu, Marc, Luc et Jean, et les Évangiles dits apocryphes et les textes apparentés. Les textes composant la seconde section ont eux-mêmes été regroupés en deux sous-sections, selon qu'on y trouve, d'une part, des récits sur l'enfance, la vie et la passion de Jésus de Nazareth et, d'autre part, des recueils de paroles ou des textes d'un autre genre (même si leur titre comporte le terme *évangile*) concernant Jésus et son entourage immédiat.

À la suite des quatre évangiles canoniques, l'ouvrage contient les textes suivants: le *Protévangile de Jacques*, l'*Évangile de l'enfance du Pseudo-Matthieu*, la *Vie de Jésus en arabe*, l'*Histoire de l'enfance de Jésus*, l'*Histoire de Joseph le charpentier*, le *Dialogue du paralytique avec le Christ*, l'*Évangile de Pierre*, l'*Évangile de Judas*, le *Livre du Coq*, l'*Évangile de Nicodème*, appelée aussi *Actes de Pilate*, le *Rapport de Pilate*, la *Réponse de Tibère à Pilate*, la *Comparution de Pilate*, la *Déclaration de Joseph d'Arimathée*, la *Lettre de Pilate à l'empereur Claude*, le *Livre de la Résurrection de Jésus-Christ par l'apôtre Barthélemy*, les *Évangiles selon Thomas, selon Marie, de la vérité et selon Philippe*, l'*Épître apocryphe de Jacques*, l'*Homélie sur la vie de Jésus et son amour pour les apôtres*, la *Vengeance du Sauveur* et l'*Évangile secret de Marc*. L'ouvrage se termine un index des noms de personnages, historiques, bibliques, légendaires ou mythiques, et des toponymes.

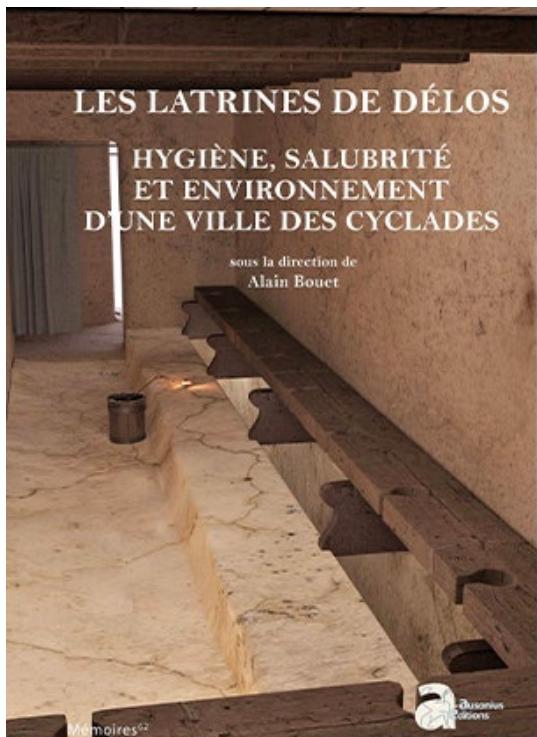
La préface inédite de l'ouvrage présente le terme « évangile » et son appropriation par les chrétiens, depuis le milieu du premier siècle, d'abord pour désigner la « bonne nouvelle » proclamée par Jésus, puis un écrit, soit l'un des quatre évangiles qui deviendront canoniques ou d'autres écrits sur Jésus. Ce que montre l'usage du II^e siècle et des siècles suivants, c'est que le recours au terme « évangile » comme titre d'un texte ne suppose pas un genre déterminé ou une visée théologique précise, qui seraient ceux que théologiens ou exégètes d'aujourd'hui pourraient élaborer à partir des quatre

évangiles qui ont été « canonisés ». Le terme « évangile » a plutôt servi à désigner des écrits qui transmettaient des enseignements de Jésus ou à propos de Jésus, sans égard au type de texte, comme c'est le cas, par exemple, de l'*Évangile selon Thomas*, composé exclusivement de paroles de Jésus et dénué de tout cadre narratif, de l'*Évangile de Judas*, qui prend l'allure d'un dialogue entre Jésus et Judas, de l'*Évangile de Nicodème*, titre alternatif des *Actes de Pilate*, qui retrace « ce qui arriva à notre Seigneur Jésus-Christ sous Ponce Pilate », ou encore de l'*Évangile selon Philippe*, qui ne comporte ni récit de la vie de Jésus ni recueil de paroles qui lui seraient attribuées. À l'inverse, des textes qui ne s'intitulent pas « Évangile », comme la *Vie de Jésus en arabe*, l'*Histoire de l'enfance de Jésus*, l'*Homélie sur la vie de Jésus et son amour pour les apôtres* ou l'*Épître apocryphe de Jacques* regorgent d'éléments factuels ou pseudo-biographiques relatifs à Jésus.

Publier un ouvrage s'intitulant « Évangiles canoniques et apocryphes » obligeait évidemment à revenir sur sa facture, qui juxtapose des écrits sur Jésus reconnus ou canoniques et des écrits non reconnus ou apocryphes. La distinction entre des écrits évangéliques reconnus et d'autres qui ne le sont pas, concrètement des écrits admis à une lecture publique dans l'église et d'autres qui ne jouissent pas de ce privilège, apparaît dès la seconde moitié du deuxième siècle. Le critère qui a permis d'opérer ce partage fut ultimement celui de la réception traditionnelle et de l'usage majoritaire de certains écrits alors que d'autres ne feront jamais l'objet d'un accueil unanime de la part des communautés chrétiennes. Un critère dont la mise en œuvre n'allait toutefois pas de soi comme en témoigne l'hésitation d'Eusèbe de Césarée qui considère que l'on peut compter l'Apocalypse de Jean au nombre des livres reçus « si on le juge bon » ou parmi les inauthentiques « si on le juge bon » ! Cela explique que, même si l'on aboutit au quatrième siècle à un large consensus sur les écrits qui doivent être reçus comme faisant partie des « Écritures », les frontières du canon demeureront longtemps encore un peu floues et varieront en fonction des Églises.

Si la fortune des écrits canoniques et, au premier chef, de l'évangile quadriforme est assurée dès le quatrième siècle, les écrits non reçus ont connu une existence plus ou moins clandestine, décriés, condamnés, voire détruits, sans jamais, toutefois, disparaître complètement. Ils ont plutôt été inlassablement recopier, traduits ou transformés, et c'est ainsi que nous pouvons les lire encore aujourd'hui, à l'instar des chrétiens de l'Antiquité ou du Moyen Âge. Les uns et les autres, canoniques ou apocryphes, doivent plutôt être considérés comme résultant d'un même processus de créativité littéraire qui a abouti à la production d'un grand nombre d'écrits concernant Jésus et les origines chrétiennes, au sein desquels les communautés chrétiennes, pour des raisons dogmatiques tout autant que stratégiques, se sont vues contraintes d'effectuer un tri et de mettre en place des mécanismes de réception et d'exclusion qui se sont révélés plus ou moins efficaces. Les écrits non reçus ont pu ainsi continuer de circuler, d'être lus, de nourrir la piété populaire et l'imagination chrétienne, et même d'influencer la liturgie et la théologie, ainsi que l'art et la littérature. Le présent ouvrage donne à lire une portion significative de ces écrits sur Jésus, canoniques ou non, qui eurent la faveur des chrétiens, des plus simples aux plus savants, qui n'ont jamais cessé de les fréquenter. À la suite des évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean prennent place des textes moins familiers ou même étranges qui sont souvent d'une grande beauté littéraire et d'une réelle profondeur spirituelle et qui ont trop longtemps été considérés comme des productions marginales, suspectes, voire dangereuses. Fort heureusement, les recherches qu'on leur consacre aujourd'hui sont en train de leur redonner la place qui leur revient dans le patrimoine littéraire et spirituel des Églises chrétiennes et de l'humanité. C'est dans cette perspective que cette collection d'évangiles et d'écrits apparentés est proposée au lecteur. »

Hommage de M. Jean-Yves EMPEREUR.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage rédigé sous la direction d'Alain Bouet, *Les latrines de Délos. Hygiène, salubrité et environnement d'une ville des Cyclades*, paru aux éditions Ausonius à Bordeaux en 2022.

Professeur d'histoire et d'archéologie romaine à l'Université de Bordeaux, Alain Bouet est spécialiste de l'hygiène et de la santé ; il est connu pour ses nombreux travaux sur le sujet en Méditerranée occidentale et notamment pour son livre publié en 2009, *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, 59^e supplément à *Gallia*. Au moment où l'archéologie essaie de reconstituer la vie quotidienne des Anciens, Alain Bouet a rassemblé une équipe de spécialistes aux compétences diverses, couvrant les domaines de l'archéobotanique, la palynologie, la paléoparasitologie, l'archéozoologie et en particulier l'archéo-ichtyologie, avec des approches microscopiques et moléculaires.

Après une année probatoire en 2012, cette étude collective a connu une première étape entre 2013 et 2016, avec un programme financé par la Commission des Fouilles du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, l'École Française d'Athènes et un apport du laboratoire TRACES de l'Université de Toulouse, permettant la récolte des données sur place par une dizaine de participants ; puis, de 2016 à 2020, le soutien du Labex Sciences Archéologiques de Bordeaux a permis de compléter la documentation et l'étude. La rédaction du volume n'a pas tardé puisqu'il a paru en 2022 et nous ne pouvons que féliciter les auteurs pour leur efficacité. L'élaboration de cette recherche originale a reçu le soutien continu des deux directeurs successifs de l'École Française d'Athènes, Dominique Mulliez et Alexandre Farnoux, qui ont accueilli l'équipe d'Alain Bouet durant ses séjours à Délos et ont participé au financement de ses travaux.

Alain Bouet commence par un inventaire systématique des latrines de Délos, en dénombrant 87 installations dans les maisons et plusieurs bâtiments publics. Il décrit chaque latrine du point de vue architectural, illustrant son catalogue par des photographies et parfois des relevés. Des spécialistes d'architecture pourraient émettre des critiques sur la précision graphique, mais ce n'est pas là le point central du livre qui ne se contente pas d'une simple étude du bâti, comme l'ont fait les archéologues jusqu'à présent, depuis Joseph Chamonard avec le quartier du Théâtre dans les années 1920, jusqu'à Monica Trümper plus récemment, replaçant les latrines dans l'aménagement des maisons. Certes, il fallait planter le décor et cette étape est réalisée systématiquement avec ce catalogue qui restera une référence pour les études ultérieures. Mais le but de l'équipe bordelaise est tout autre, et après l'établissement de ce socle de référence, l'on passe au cœur du sujet, avec l'étude du contenu des latrines.

Les restes exploitables à l'intérieur des latrines sont de deux ordres : des vestiges archéologiques laissés par les fouilleurs, tels que tessons céramiques - ici, systématiquement exploités par J.-B. Gros, mais sans qu'ils donnent une précision chronologique accrue sur la date générale de la fin du II^e siècle à la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. -, des fragments de métal et des restes organiques, végétaux, polliniques. En outre, l'équipe a procédé à des prélèvements dans les concrétions pour des analyses plus poussées, notamment en paléoparasitologie.

L'étude paléoparasitologique des latrines de Délos démontre que l'absence d'eau courante et sans doute la proximité des cuisines et des latrines entraînaient, suivant les termes de l'auteur, une promiscuité, une mauvaise hygiène corporelle individuelle et collective, une mauvaise gestion des immondices, la pollution de l'eau de boisson par les excréments humains, le mauvais rinçage des fruits et légumes, l'utilisation d'engrais humains, au total un tableau inquiétant de la santé des Déliens, malgré le souci et les efforts des habitants pour assurer des installations hygiéniques dans bon nombre de maisons.

Par ailleurs, dans un autre domaine, les pollens fossilisés recueillis dans les latrines permettent de reconstituer le paysage de Délos, avec surtout des restes de pin, chêne, aulnier, olivier, etc. Parmi les herbacées, des plantes aromatiques et médicinales, dont le fenouil et surtout la centaurée, une plante qui figure dans le contenu de petits vases médicinaux retrouvés dans les fouilles déliennes. Cette plante pousse encore à Délos, comme l'a noté Panayotis Hadjidakis.

Les restes macrofauniques des latrines contenaient des os de porcs et de caprinés, de bovidés en petite quantité, de poulets et de perdrix qui avaient dû faire le régal des occupants. Notons que plusieurs pointes de flèches retrouvées dans les latrines ont pu être utilisées comme armes de chasse. Les restes de poissons divers, poissons de mer pêchés par les Déliens, mais aussi des espèces d'eau douce, silures ou carpes, élevés dans le lac, comme nous le révèlent les inscriptions de comptes des hiéropes qui en affermaient la pêche. Des hameçons, des navettes pour réparer les filets, des poids en plomb pour les maintenir sous l'eau ont été retrouvés dans les maisons, témoignages de cette activité de ravitaillement des habitants. La consommation sous forme de farine ou de gruau de légumineuses et de céréales poussant dans l'île ou aux environs, comme les fèves, les lentilles, l'orge ou le blé est corroborée par les meules à trémie, la meule rotative ou les moulins de type délien encore présents dans les maisons.

Les résultats des prélèvements et des analyses sont particulièrement précieux et cette source d'informations diverses que sont les latrines sont à exploiter d'une manière systématique dans d'autres endroits de la Méditerranée orientale. Comme on l'a vu et comme on le savait déjà par les travaux d'Alain Bouet dans la Gaule et la Germanie impériales, les latrines sont l'endroit idéal pour observer les restes polliniques et parasitologiques ; les analyses nous renseignent non seulement sur l'hygiène et l'état de santé des habitants, mais aussi sur leur paléo-environnement, retracant une archéologie du paysage avec les essences d'arbres et de plantes qui entouraient la ville. De plus, les restes archéofauniques permettent de reconstituer les habitudes alimentaires des occupants, aussi bien leur consommation d'animaux terrestres que de poissons, donnant une image des ressources auxquels les Déliens avaient accès. Apparemment, peu d'autres enquêtes de ce genre ont été engagées : l'on cite un seul parallèle (p. 398), avec les études polliniques effectuées par J. Baeten et ses collaborateurs sur la latrine publique de Sagalassos de Pisidie qui ont conduit au même constat d'une bonne représentativité de la végétation du site et de ses environs.

Ce livre remarquable tant par la nouveauté de ses résultats que par l'ampleur des perspectives qu'il suscite pousse à réfléchir sur l'élargissement des constats établis à Délos sur deux plans. Le premier est la fréquence des installations hygiéniques, les salles de bain et les latrines dans l'habitat domestique des autres parties du monde grec : est-elle la même qu'à Délos ou Délos représente-t-elle un cas particulier où, dans leur aisance économique, les marchands venus d'Italie et du Proche-Orient exigeaient un niveau accru de confort et d'hygiène ? Qu'en est-il d'Athènes, des cités d'Asie Mineure, d'Alexandrie ? Assiste-t-on à une multiplication des latrines à l'époque hellénistique par rapport aux périodes précédentes ? L'inventaire des lieux d'hygiène dressé à Délos doit être élargi et systématisé à l'ensemble du monde grec, afin de voir si Délos s'intègre dans un schéma plus large, dans une vague hygiéniste qui se développe dans d'autres centres urbains. Nous ne pouvons que souhaiter que l'expérience menée à Délos par Alain Bouet et son équipe se renouvelle dans d'autres sites de Méditerranée orientale, à des fins de comparaison sur leur environnement, faune et flore, ainsi que des ressources disponibles et de leur influence sur les habitudes alimentaires des habitants. »